APPEL À COMMUNICATIONS

Humaniser le travail, régimes économiques, régimes politiques et Organisation Internationale du Travail 1930-1969

Humanizing Labor : Economics, Politics and the International Labor Organisation (1930-1969)

Colloque historique, 10, 11 et 12 décembre 2009, Paris
Coordination scientifique : Alya Aglan, Olivier Feiertag et Dzovinar Kevonian

Les sociétés mondiales ont été confrontées au XX^{e} siècle à une mise au travail d'une intensité sans précédent. Cette évolution correspond à l'apogée du modèle d'industrialisation tayloro-fordiste. Mais elle s'explique aussi par l'émergence de systèmes politiques nouveaux, les totalitarismes (fascistes ou soviétiques) ou les démocraties sociales ou chrétiennes, dont la construction est inséparable de l'organisation centralisée et planifiée du travail et de son encadrement politique. Elle résulte, tout autant, des mutations profondes de l'état du monde et des relations internationales marquées par les deux guerres mondiales et les conflits de la décolonisation. La paix ou la guerre, sans conteste, ont fortement déterminé au XX^{e} siècle les modalités du travail.

Ces différents facteurs ont concouru à poser sur des bases inédites la question du travail humain. Du « travail en miettes » de Georges Friedman à « l'homme unidimensionnel » d'Herbert Marcuse, le problème ancien des rapports entre le travail et la liberté a été totalement transformé par les mutations du système productif mondial caractérisé par la généralisation du machinisme et ses corollaires : la concentration usinière et la déqualification relative de la main d'œuvre. Le tableau est depuis longtemps connu. Depuis Marx au moins. Mais la question du travail s'est également trouvée reformulée dans le contexte théorique nouveau des sciences humaines (sociologie du travail, ergonomie mais aussi psychologie), dans le cadre juridique international inédit des droits universels de l'homme (et du travailleur) et en référence au modèle politique rénové de la démocratie professionnelle. Ces différentes approches ont en commun d'avoir tenté de répondre à cette question devenue centrale : comment humaniser le travail ?

C'est à l'histoire de cette question et des différentes réponses qui y ont été apportées, au cours de la séquence historique exceptionnelle qui court des années 1930 aux années 1960, que le colloque se propose de réfléchir, à la croisée de l'histoire économique, de l'histoire politique et de l'histoire des relations internationales. L'OIT est située à cette exacte intersection. Elle fournit donc ici à la fois un poste d'observation, constitue un laboratoire d'étude et propose un projet de société mondiale, propre à restituer le phénomène du travail dans sa dimension véritablement sociale, c'est-à-dire globale.

Dans cette optique, trois axes de recherche, correspondant à trois périodes de l'histoire de l'OIT et de l'histoire de la question du travail, peuvent être définis :

- **Axe 1 : 1930-1940 L'OIT face à la crise économique mondiale et à la politisation du travail humain.** Comment l'OIT a-t-elle analysé la crise des années 1930 qui a été à la fois une crise de régime économique et de régime politique ? Quel était à ce moment crucial l'outillage mental de l'Organisation à l'issue des années 1920 et de la longue période marquée par le magistère d'Albert Thomas ? Comment la crise a-t-elle fait évoluer les relations difficilement nouées durant les années 1920 entre l'OIT et la SDN, en particulier sur la question des compétences proprement économiques des deux institutions internationales ? Quelles actions ont été menées contre le travail forcé (convention internationale de 1930), les déplacements de main d'œuvre (de nature aussi bien politiques qu'économiques) ou les discriminations, notamment racistes ou sexuées, à l'emploi ? Quelle est la stratégie de l'OIT vis-à-vis de la montée des totalitarismes et de ses conséquences sur les conditions du travail humain et les modalités de sa représentativité syndicale ? Quelles analyses fait-elle des corporatismes qui s'affirment aussi bien en Europe que

dans le reste du monde, comme en Amérique latine ? Quelle perception développe-t-elle des expériences d'économies dirigées menées par les démocraties, en particulier le New Deal ? Quelle conscience a-t-elle de leur spécificité par rapport aux modèles totalitaires, notamment soviétique (modèle fonctionnaliste) ? Comment l'OIT se place-t-elle dans le débat à la fois économique et politique qui se développe alors autour de la question-clé de la durée du travail ? Dans quelle mesure l'expertise de l'OIT a-t-elle effectivement été mise en jeu à l'occasion de ces expériences politiques inédites ? Comment intègre-t-elle, enfin, les réalités du travail dans les régimes coloniaux au moment où l'idéologie coloniale est à son apogée ?

- **Axe 2 : 1940-1948, Le travail humain en question de la guerre aux Libérations.** Comment la guerre a porté à son paroxysme le processus de déshumanisation du travail ? Dans quelle mesure l'OIT, repliée au Canada, mais dont les bureaux dans le monde ont continué à exister, a-t-elle compris les conséquences sur le travail humain de l'entrée du monde dans l'économie de la guerre totale ? Comment a-t-elle analysé la nette accélération à la faveur de la guerre de la tendance longue à la substitution du capital au travail ? Quelle a été sa perception de l'évolution du pouvoir d'achat et de l'amélioration relative de la condition ouvrière qu'elle a semblé entraîner dans certaines économies de guerre totale, comme en Allemagne nazie ? Quelle a été la marge de manœuvre de l'Organisation vis-à-vis du travail des prisonniers de guerre ou encore de l'utilisation au travail des déportés politiques et raciaux dans le cadre du phénomène concentrationnaire ? À l'inverse, il faut se demander dans quelle mesure l'OIT est impliquée dans l'élaboration par la plupart des milieux de la Résistance d'un projet de libération du travail pour l'après guerre. Comment s'est située l'OIT dans les débats qui ont entouré l'émergence du *Welfare State* (héritage du réformisme fabien) mais aussi, d'autre part, de démocratie du travail et des travailleurs (Déclaration de Philadelphie de 1944) ? Quelle part l'Organisation a prise dans les réformes de structure de la Libération visant à démocratiser le travail et à instaurer la « justice sociale » ? Ces questions invitent à s'interroger sur la place de l'OIT dans l'architecture du système institutionnel nouveau de l'ONU. Le projet de société globale porté par l'ONU coïncide-t-il avec la conception d'une société mondiale qui habite depuis l'origine l'OIT ? Dans quelle mesure l'OIT, rapportée aux autres composantes de la nébuleuse de l'ONU, a développé une identité spécifique, héritée de son passé, par exemple face à la question cruciale du traitement économique des réfugiés et des personnes déplacées après 1945 ?

- **Axe 3 : 1948-1969, OIT, croissance industrielle, démocraties et mondialisation.** Comment l'OIT a-t-elle fait face au régime économique exceptionnel de croissance industrielle rapide qui a marqué la période ? Comment a-t-elle concilié les impératifs de la productivité croissante du travail avec le socle juridique international des droits universels de l'homme, notamment dans le contexte spécifique de la Guerre froide (rôle de David Morse, directeur du BIT de 1948 à 1970, mais aussi de son successeur Wilfred Jenks dont l'influence dès les années 1930 a été forte au sein de l'Organisation, notamment pendant la période clé des années 1940)? Quelle perception a-t-elle eu de la crise de plus en plus manifeste du système taylorien et de la critique dominante de son caractère aliénant pour l'homme dans les années 1960 et singulièrement à l'occasion de l'explosion sociale de la fin des années 1960 ? Quel modèle de relations de travail émerge à l'OIT alors que le centre de gravité de l'Organisation semble s'être déplacé vers le monde anglo-saxon et que la décolonisation a permis d'achever la mondialisation effective de l'Organisation ? Quel projet de société mondiale et équitable est développé dans ce contexte inédit par l'OIT ? Que devient, surtout, le modèle du tripartisme éprouvé par l'Organisation dès l'origine, revivifié dans le cadre des corporatismes et actualisé, en quelque sorte, dans le contexte inédit de la Guerre froide ?

Autant de questions largement nouvelles qui visent d'abord à mieux replacer les évolutions de l'OIT dans l'histoire économique, sociale, politique et internationale de la période. Il s'agit de tenter de restituer à travers l'exploration de la notion d'humanisation du travail une profondeur historique à la notion très actuelle de « travail décent » qui figure aujourd'hui en tête de l'agenda de l'OIT. Mais l'enquête, au-delà, se propose de contribuer à une histoire globale de la question du travail, dont la

pertinence reste sans doute à vérifier, mais dont l'intelligence est assurément essentielle à la compréhension des évolutions complexes du XX^{e} siècle et donc des enjeux de notre temps présent.

Modalités de candidature à l'appel à communications :

Langues de travail : Français et Anglais

Les projets de communications (titre, présentation d'une quinzaines de lignes, comportant la mention des sources envisagées, court CV) doivent être envoyés avant le 30 avril 2009 à :

Alya Aglan : alyaaglan@hotmail.com
Olivier Feiertag : olivier.feiertag@wanadoo.fr
Dzovinar Kévonian : kevonian.dzovinar@wanadoo.fr